

# LES JOURNEES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE DE MONTAGNE



Confédération  
Paysanne

## PROGRAMME

L'année 2015 est une année charnière pour l'agriculture de montagne : la Loi montagne pourrait être révisée et la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) entre en application. Ces changements pourraient bouleverser nos rapports à la montagne, son utilisation et l'avenir de ses paysans. Nous vous invitons les 5 et 6 novembre pour discuter de ces nouveaux enjeux et faire émerger des propositions concrètes en faveur de l'installation et du maintien de paysans nombreux en montagne.

### Jeudi 5 novembre

- 9 H : Accueil des participants
- 10 H : **L'AGRICULTURE PAYSANNE DE MONTAGNE EN ARIEGE : VISITES D'EXPLOITATIONS**
- 14 H : **REALITE ET ENJEUX DE L'AGRICULTURE PAYSANNE EN MONTAGNE**
  - **La montagne, un enjeu de taille pour l'installation en agriculture paysanne**  
par David Eychenne (coporte-parole de la Confédération paysanne de l'Ariège) et Laurent Pinatel (porte-parole national de la Confédération paysanne)
  - **Présentation de la diversité de l'agriculture paysanne en montagne**  
par des paysans des différents massifs français et européens
  - **Evolution et état des lieux des politiques publiques de montagne**  
par Corinne Eychenne (Laboratoire Dynamiques Rurales), Marc Dimanche (CERPAM) et Bernadette Laclais (députée de Savoie, missionnée pour l'acte II de la « loi Montagne »)
- 17 H : **LA PAROLE DES ELEVEURS ET BERGERS FACE A LA PREDATION DES TROUPEAUX EN MONTAGNE**

*Ouverture au grand public à partir de 18h :*

- *Stands associatifs*

- *Exposition photos*

- *Repas paysan (20 € sur réservation avant le 15/10)*

- *Soirée festive gratuite à partir de 21h30 : Conte avec Olivier De Robert, puis concert avec Joziane Coiffure*

### Vendredi 6 novembre

- 9 H 30 : **ATELIERS THEMATIQUES**
  - **Atelier 1 : Quelle place pour l'agriculture dans les territoires de montagne ?**
  - **Atelier 2 : Quelle reconnaissance pour l'agriculture de montagne au-delà du pastoralisme ?**
  - **Atelier 3 : Quelle valorisation des produits issus de la montagne ?**
  - **Atelier 4 : Quel avenir pour l'élevage et le pastoralisme en montagne dans le contexte de la nouvelle PAC ?**
  - **Atelier 5 : Comment faciliter l'installation et la transmission en montagne ?**
- 14 H : **QUELS LEVIERS POUR MAINTENIR ET INSTALLER DES PAYSANS NOMBREUX, SUR DES PRODUCTIONS DIVERSIFIEES EN MONTAGNE ?**
  - **Restitution des ateliers**
  - **Table ronde politique** avec Stéphane Lefoll (Ministre de l'Agriculture, porte-parole du Gouvernement), Éric Andrieu (Eurodéputé, vice-président Commission de l'agriculture et du développement rural), René Souchon (Président de la commission agriculture de l'Association des régions de France) et un représentant de l'Association Nationale des Elus de Montagne.
- 16 H 30 : **CONCLUSION DE LA CONFEDERATION PAYSANNE** par Annie Sic (Secrétaire générale de la Confédération paysanne).

L'inscription aux Journées de l'Agriculture paysanne de montagne comprend les frais de déplacement selon le tableau page suivante, l'hébergement et les repas. En renseignant par avance le bulletin ci-dessous et en payant par avance votre inscription, vous faciliterez grandement la mise en œuvre de cet événement ! **Merci !**

**Nombre de places limité ! Inscrivez-vous dès que possible !**

**Date limite : 15 octobre 2015**

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement des frais de participation (**chèque à l'ordre de la Confédération paysanne de l'Ariège**) à envoyer par courrier à : Confédération paysanne de l'Ariège, 32 avenue du Général De Gaulle 09000 Foix.

Nom : ..... Prénom : .....

Tel. : ..... Mail : .....

Adresse postale : .....

Je suis :

- Paysan adhérent à la Confédération paysanne : **30 €**
- Paysan non adhérent à la Confédération paysanne : **35 €**
- Autre **60 €** : préciser la structure .....
- Autre tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi) **25 €** : préciser .....

Je participerai au repas (le prix de l'accès au colloque n'est pas modulable selon le nombre de repas pris sur place) :

- jeudi midi
- vendredi matin
- jeudi soir
- vendredi midi

J'arriverai le mercredi 4 au soir et souhaite être hébergé : .....

Je souhaite participer à l'atelier (annoter 1 dans la case correspondant à votre 1er choix, et 2 dans celle de votre second choix) :

- Atelier 1 : Quelle place pour l'agriculture dans les territoires de montagne ?
- Atelier 2 : Quelle reconnaissance pour l'agriculture de montagne au-delà du pastoralisme ?
- Atelier 3 : Quelle valorisation des produits issus de la montagne ?
- Atelier 4 : Quel avenir pour l'élevage et le pastoralisme en montagne dans le contexte de la nouvelle PAC ?
- Atelier 5 : Comment faciliter l'installation et la transmission en montagne ?

**RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 15 OCTOBRE 2015**

**confariego@gmail.com ou 0561021431**

## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT (UNIQUEMENT POUR LES ADHERENTS CONF')

- Remboursement des frais de transport en commun (train / avion) avec un plafond de 200 € par personne.
- Remboursement des frais de transport en voiture / minibus, selon la grille suivante :

<b>0 à 200 km</b>	Pas de remboursement
<b>201 à 500 km</b>	Remboursement kilométrique (0.25 €/km), avec un plafond de 100 € par personne
<b>au-delà de 501 km</b>	Remboursement kilométrique (0.25 €/km), avec un plafond de 200 € par personne

**ATTENTION !** Les frais de déplacement ne seront remboursés que sur justificatif de paiement (facture) et présentation de l'original du titre de transport (billet de train ou boarding pass).

### EN TRAIN

Il existe une ligne de train directe depuis Paris jusqu'à la gare d'Ax-les-Thermes. Pour se rendre au colloque depuis la gare, voir le plan ci-après.

Pensez à prendre votre billet en avance !

### EN VOITURE

Depuis Toulouse, prendre l'A66/E9 en direction de Foix. Continuer sur la N20 direction de Tarascon-sur-Ariège puis d'Ax-les-Thermes. Ne venez pas seul dans votre voiture, préférez le covoiturage !

### EN AVION

L'aéroport le plus proche est celui de Toulouse. De l'aéroport, prendre la navette jusqu'à la gare de Toulouse Matabiau, puis le train jusqu'à Ax-les-Thermes (trains réguliers toute la journée).

Il existe des billets low costs de Lyon, pensez à prendre votre billet en avance !



# COMMENT VENIR ?

## ACCES AU SITE

### Casino d'Ax-les-Thermes, Promenade Paul Salette, 09110 Ax-les-Thermes

Lorsque vous arrivez de la gare, prendre à gauche en direction du centre ville. Suivre la N20 (route principale) jusqu'à un rond point, le Casino est sur votre gauche.



**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR DEFENDRE L'AGRICULTURE  
PAYSANNE DE MONTAGNE !**